



☎ : 04.94.62.07.51.
Route de la Seyne CS 40080
83192 OLLIOULES CEDEX
www.solidom.fr

PROTOCOLE 1

« **Troubles mentaux/psychiques sévères (les schizophrénies)** »

OBJECTIFS

- 1) Clarifier sa conduite professionnelle
- 2) Adapter son mode de communication
- 3) Déterminer la/les attitudes à adopter face aux troubles du comportement.

Rappel : la schizophrénie est une maladie mentale caractérisée par une dissociation de la personnalité, affectant le rapport à la réalité. Par conséquent, le sujet peut être en proie à des hallucinations (visuelles, auditives...), à des délires, à des dysfonctionnements sociaux, comportementaux, affectifs à des troubles de l'angoisse, à des troubles dépressifs.

RESULTATS ATTENDUS

- Optimisation de la qualité de l'accompagnement vers l'aide à l'adaptation ou à la réadaptation sociale, **dans la mesure du possible.**
 - Minimisation des risques ayant trait à des dépassements de compétences de l'aidant.
 - Communication à sa hiérarchie des difficultés rencontrées / **NE PAS RESTER ISOLE, PREVENIR LA HIERARCHIE SI LA PERSONNE NE SUIT PAS SON TRAITEMENT.**
- Observation de tout changement de comportement (comportement à risque pour la personne et /ou pour l'aidant).

PRECONISATIONS

1. Accepter la perte d'énergie du malade, qui n'a rien à voir avec la paresse ou le manque de motivation
2. Lui éviter trop de stimulation et de stress
3. Communiquer clairement, simplement et, avoir un comportement prévisible et stable
4. Si le malade présente des idées délirantes ou des hallucinations, il n'est pas conseillé de le raisonner mais utile de veiller à ce qu'il reçoive rapidement des soins : **informer sa hiérarchie**, contacter le réseau (si possible le médecin, l'infirmier et /ou la famille)
5. En cas de délire, éviter la reformulation, l'interprétation. **Laisser dire mais alerter**
6. Ne pas fixer des objectifs trop hauts, qui sont générateurs de pressions fortes ou de déceptions. Il est préférable de tenter d'atteindre l'objectif par petites étapes
7. L'aidant ne doit pas trop présumer de ses capacités et ne pas hésiter à demander de l'aide et à faire savoir ses difficultés, ses craintes
8. Si le malade présente une agitation avérée et un risque d'hétéro agressivité, ne pas rester seul(e) en sa présence et **contacter la hiérarchie**